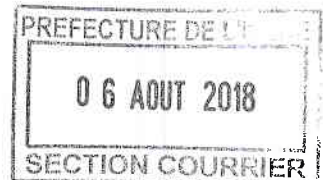


**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 43
DU CONSEIL MUNICIPAL**

dimanche 29 juillet à 19h



L'an deux mil dix-huit, le samedi 21 juillet à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le mardi 17 juillet 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Michel JORCIN,

ABSENTS : edouard bos , patrick hustache, marc pariset

POUVOIRS :

Madame Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : projet construction gîte touristique : décision d'engagement et choix des entreprises à retenir (lots infructueux)

Monsieur le Maire, Stéphane GIRARD, présente au Conseil municipal les conclusions de l'analyse des candidatures et offres reçues dans le cadre de la consultation pour la construction d'un gîte touristique, par la Commission d'appel d'offres de la Commune d'Oulles-en-Oisans. Il convient de retenir les entreprises mieux-disantes sur chacun des lots, à l'issue de la nouvelle consultation organisée pour l'attribution du marché n°201838286-01, suite aux lots infructueux.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir les entreprises présentées ci-dessous, pour chacun des lots, et de contractualiser avec elles à hauteur des montants respectivement présentés.

Lot	Entreprise	Montant HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide en l'absence de réponse de reporter la décision à une date ultérieure

et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Stéphane GIRARD

